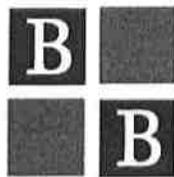


**ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2015**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
État de la situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 14



## Boyer & Boyer

Comptables professionnels agréés / Chartered Professional Accountants

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Autre point*

Les états financiers de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été audités par un autre auditeur indépendant qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 16 avril 2015.

  
**Boyer & Boyer, CPA**  
**Experts-comptables autorisés**

Ottawa  
Le 16 avril 2016

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Page 4

	2015	2014
<b>Revenus</b>		
Cotisations	345 289 \$	414 651 \$
Services aux membres (tableau A)	31 947	62 042
Revenus divers	25 857	4 238
Services professionnels	9 200	21 700
Commandites	6 637	7 267
Relations publiques	300	4 342
Intérêts	-	2 128
Congrès	-	263
Développement professionnels	-	6 849
	419 230	523 480
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	193 182	225 668
Administration (tableau B)	90 384	97 576
Services aux membres (tableau C)	60 846	65 270
Relations publiques (tableau D)	52 853	51 278
Activités de l'entité (tableau E)	15 846	10 627
Honoraires professionnels (tableau F)	13 408	23 122
Congrès	10 557	10 107
Développement professionnel	6 238	16 931
Amortissement	3 810	2 665
Mauvaises créances	3 257	1 309
	450 381	504 553
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges d'exploitation</b>	(31 151)	18 927
<b>Autres revenus (dépenses)</b>		
Disciplinary committee expense (note 10)	(25 479)	(48 455)
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	(56 630) \$	(29 528) \$

**ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO**  
**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Page 5

	Affecté à l'interne	Non affecté	2015 Total	2014 Total
<b>Solde au début</b>	210 314 \$	84 572 \$	294 886 \$	322 525 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(56 630)	(56 630)	(29 528)
Intérêts gagnés	1 728	-	1 728	1 889
<b>Solde à la fin</b>	<b>212 042 \$</b>	<b>27 942 \$</b>	<b>239 984 \$</b>	<b>294 886 \$</b>

**ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

**31 DÉCEMBRE 2015**

Page 6

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	8 196 \$	147 385 \$
Investissement à court terme (note 3)	30 033	-
Comptes clients et autre créances	-	12 186
Frais payés d'avance	32 991	32 615
	<u>71 220</u>	<u>192 186</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	2 695	3 465
Actifs incorporels (note 5)	16 140	19 180
Investissements à long terme (note 6)	182 228	260 532
	<u>272 283 \$</u>	<u>475 363 \$</u>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et autres frais courus (note 7)	28 950 \$	75 895 \$
Dû à un organisme apparenté (note 8)	1 609	6 316
Apports reportés (note 9)	1 740	98 266
	<u>32 299</u>	<u>180 477</u>
<b>Actifs nets</b>		
Affecté à l'interne	212 042	210 314
Non affecté (note 2)	27 942	84 572
	<u>239 984</u>	<u>294 886</u>
	<u>272 283 \$</u>	<u>475 363 \$</u>

**Pour le conseil d'administration,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Page 7

	2015	2014
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(54 902) \$	(27 639) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 810	2 665
Mauvaises créances	3 257	1 309
	(47 835)	(23 665)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Comptes clients et autre créances	8 929	(11 360)
Frais payés d'avance	(376)	(6 492)
Comptes fournisseurs et autres frais courus	(46 945)	10 075
Dû à un organisme apparenté	(4 707)	4 173
Apports reportés	(96 526)	(31 242)
	(139 625)	(34 846)
	(187 460)	(58 511)
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	-	(29 506)
Disposition de placements	48 271	132 489
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(3 850)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(10 000)
	48 271	89 133
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(139 189)	30 622
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	147 385	116 763
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	8 196 \$	147 385 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**1. Statut et nature des activités**

L'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (l'association) est une association sans but lucratif qui favorise par le biais de critères normalisés à l'échelle du Canada, l'atteinte d'un niveau supérieur de compétence dans les domaines de l'interprétation de conférence, de l'interprétation judiciaire, de la traduction et de la terminologie. L'association est constituée sans capital-actions en vertu des lettres patentes de l'Ontario, et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

**2. Principales méthodes comptables**

L'association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

**Restriction sur l'actif net**

Le Conseil d'administration a affecté des fonds pour l'acquisition d'immobilisations et l'établissement d'une réserve pour fins d'opérations. Ces montants, grevés d'une affectation interne, ne sont pas disponibles à d'autres fins sans l'autorisation du Conseil d'administration.

**Constatation des produits**

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

**a) Cotisations**

Les cotisations sont constatés à titre de produits dans l'année où ils sont exigibles.

**b) Congrès, services aux membres et autres, développement professionnel, commandites et relations publiques**

Ces produits sont constatés dans l'exercice financier dans lequel ils sont rendus.

**c) Intérêts**

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont gagnés.

**d) Revenu divers**

Les revenus divers sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont gagnés.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile du système de gestion de base de données en utilisant la méthode linéaire sur une période de dix ans.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

### Instruments financiers

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des fonds monétaires, des dépôts à terme et des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et du dû à un organisme apparenté.

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO  
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

Page 10

3. Investissement à court terme

	2015	2014
Dépôt à terme, échéant le 30 mars 2016	30 033 \$	- \$

4. Immobilisations corporelles

	2015		2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ameublement et équipement	6 004 \$	6 004 \$	- \$	- \$
Matériel informatique	50 254	47 559	2 695	3 465
	56 258 \$	53 563 \$	2 695 \$	3 465 \$

5. Actifs incorporels

	2015 Valeur nette	2014 Valeur nette
Système de gestion de base de données	16 140 \$	19 180 \$

6. Investissements à long terme

	2015	2014
Fonds de marché monétaire	182 228 \$	260 532 \$

7. Comptes fournisseurs et autres frais courus

	2015	2014
Comptes fournisseurs et autres frais courus	22 021 \$	58 637 \$
Salaires à payer	3 132	3 423
Taxes de vente à payer	3 797	13 835
	28 950 \$	75 895 \$



## 8. Dû à un organisme apparenté

Au cours de l'exercice, l'association a recueilli des apports pour FondATIO, un organisme de bienfaisance qui offre de l'aide financière aux étudiants dans le domaine de la traduction et de l'interprétation. Un total de 3 520\$ a été recueilli en 2015 (2014 - 4 908\$) et aucune somme n'a été perçue d'avance pour 2016 (2015 - 3 318\$). L'association a fait un don de \$925 en 2015 (2014 - 904\$) afin d'aider l'organisme à payer ses honoraires professionnels. Le solde dû à FondATIO au 31 décembre 2015 s'élève à 1 609\$ (2014 - 6 316\$).

## 9. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges d'examen et de services aux membres lors du prochain exercice.

## 10. Comité disciplinaire

Au cours de l'exercice courant, l'Association a engagé des frais totalisant 25 476\$ (2014 - 48 455\$) dans le cadre d'une procédure disciplinaire. Ces coûts ont été financés par le rachat d'investissements. La procédure disciplinaire s'est conclue au cours de l'exercice courant.

## 11. Engagements

L'engagement pris par l'association en vertu d'un bail totalise 27 454 \$ et les versements au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2016	21 439 \$
2017	4 291 \$
2018	1 724 \$

## 12. Instruments financiers

### Risques financiers

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

## 12. Instruments financiers (suite)

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'association est exposée à ce risque principalement à l'égard de son dû à un organisme apparenté et de ses comptes fournisseurs.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'association est principalement lié aux comptes clients.

L'association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'association n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, l'association évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

## 13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2014 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2015.

**ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Page 13

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Tableau A</b>		
<b>Services aux membres</b>		
Examens	18 416 \$	35 155 \$
Cours	4 268	6 419
Sceaux	2 846	4 424
Agrément sur dossier	2 690	6 337
InformAtio	1 600	870
Annuaire	1 177	5 903
Divers	738	2 208
Abonnements	212	726
	<b>31 947 \$</b>	<b>62 042 \$</b>

**Tableau B****Administration**

Loyer	36 034 \$	34 951 \$
Frais bancaires et intérêts	15 364	18 549
Téléphone et télécopieur	11 116	6 401
Poste et messagerie	10 298	16 485
Fournitures de bureau	6 233	4 042
Assurances	4 809	4 729
Photocopies	3 322	3 498
Technologie de l'information	2 379	7 504
Réparations et entretien	623	186
Impression	206	1 231
	<b>90 384 \$</b>	<b>97 576 \$</b>



ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Page 14

	2015	2014
<b>Tableau C</b>		
<b>Services aux membres</b>		
Frais CTTIC	28 690 \$	18 414 \$
Examens	18 165	31 605
Sceaux et certificats	4 045	1 985
Agrément sur dossier	3 930	6 323
InformATIO	3 370	2 778
Cours préparatoire et perfectionnement étudiants	2 332	3 300
Abonnements	314	865
	<b>60 846 \$</b>	<b>65 270 \$</b>

**Tableau D**

**Relations publiques**

Activités de relations publiques	41 085 \$	34 124 \$
Délégation	8 192	5 620
Site web	2 615	2 271
Campagne de marketing	491	8 815
Journée mondiale de la traduction	470	448
	<b>52 853 \$</b>	<b>51 278 \$</b>

**Tableau E**

**Activités de l'entité**

Dépenses des administrateurs et du secrétariat	14 879 \$	10 627 \$
Dépenses du Conseil	967	-
	<b>15 846 \$</b>	<b>10 627 \$</b>

**Tableau F**

**Honoraires professionnels**

Frais de comptabilité et d'audit	13 104 \$	14 225 \$
Frais juridiques	304	8 897
	<b>13 408 \$</b>	<b>23 122 \$</b>

